

ESP Les paysages français

a) Le paysage urbain

Le paysage urbain se caractérise, avant tout, par l'abondance de ses constructions.

En ville, on trouve :

- des monuments historiques,
- des bâtiments publics (mairie, poste, écoles, services administratifs divers),
- des commerces individuels ou des centres commerciaux,
- des quartiers d'habitations (habitats individuels, immeubles...),
- des lieux de travail,
- des bureaux,
- des usines,
- des voies de communication (rues, routes, autoroutes, voies ferrées).

En règle générale, les constructions les plus anciennes se situent dans le centre-ville et les plus récentes, dans les quartiers périphériques.

On appelle les habitants des villes : les citadins.